



Commune de
Beaulieu sur Dordogne



AU FIL DE L'EAU

Bulletin d'informations municipales

N°26
JUN 2026



FÊTE DE LA FRAISE
Fierté & réussite



CHAPELLE DES PÉNITENTS
Appel aux dons

ÉDITO

BUDGET

PROJETS

GABARE

ECOLE & COLLÈGE

ASSOCIATIONS

BRIVEZAC

SANTÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONGRÈS DES POMPIERS

RETROUVONS NOUS



Horaires mairie de Beaulieu

Lundi au Jeudi : 8h15-12h00/13h30-17h30
Vendredi : 8h15-12h00/14h00-17h00
Samedi : 9h00-11h00

Horaires mairie annexe de Brivezac

Lundi et Jeudi : 9h-12h00
Mardi : 9h-12h30/13h30-17h
Vendredi : 9h-12h15 Fermée le mercredi



Facebook Mairie de Beaulieu-sur-Dordogne



www.beaulieu-sur-dordogne.fr



Midi Corrèzien
Communauté de communes



www.midicorrezien.com

EDITO

Chères Bellocoises, chers Bellocois,

Vous nous avez accordé votre confiance, nous vous en remercions. Nous sommes toujours mobilisés pour la qualité de vie de notre belle commune. Nous continuerons son développement harmonieux favorisant les acteurs économiques du territoire dans tous les projets.

Cette nouvelle présentation du bulletin municipal met en avant les évènements marquants et vous informe des actions menées sur le semestre. Elle se veut aussi plus vivante en accord avec le dynamisme de la commune.

Bonne lecture.

Dominique Cayre



VOS ÉLUS

Maire : Dominique CAYRE , vice-président finances-économie de la communauté de communes

Adjoints :

- Ghislaine DUBOST, maire déléguée de la commune historique de Beaulieu-sur-Dordogne
- Jean MAGE, maire délégué de la commune historique de Brivezac
- Rose Marie CAVARROT
- Jean-Pierre LARIBE

Autres conseillers municipaux :

- Sylvie NICAISE
- Pierre GOUDEAUX
- Nadine CHASTAING
- Patrick POUJADE
- Yolande BELGACEM
- Jean-Paul GAUTHE
- Marie Gentil GOURAUD
- Saverio TRIPODI
- Julie DELBOS
- Cyril CISCARD
- Patricia FARFAIT AUGUSTO
- Gaëtan POUGET
- Brigitte LEGROS
- Mathieu ROUGERY

BUDGET



BUDGET COMMUNAL 2026 :

Section fonctionnement : 2 313 443 €

Section investissements : 1 696 407 €

Investissements financés par des subventions attendues à hauteur de 274 537 € (venant principalement de l'Etat et du Département), un emprunt de 300 000 € et grâce à un virement de la section de fonctionnement de 734 597 €

Le conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition sans variation.

La commune a maintenu ses investissements à une hauteur importante tout en se désendettant, malgré la période Covid qui a freiné les projets pendant 3 ans, tendance nationale. Ceci nous permet d'avoir une capacité d'investissement complémentaire à l'autofinancement pour nos futurs projets.

Informations complètes disponibles sur le site web de la Mairie :

www.beaulieu-sur-dordogne/votre-mairie/le-budget

BON SENS

PROPRETÉ :

Respecter les jours de ramassage :
Les jeudis des semaines paires pour les poubelles de tri sélectif (jaunes),
Les jeudis des semaines impaires pour les ordures ménagères (marrons et sacs rouges),
Ne laissez pas les déjections de vos animaux sur le chemin des autres, n'oubliez pas de les ramasser.



CIRCULATION & STATIONNEMENT :

Respecter les limitations de vitesse, les interdictions de stationner, les emplacements pour handicapés.



PROJETS

En ce début de mandat, plusieurs projets nous tiennent à cœur qui se réaliseront à court et moyen terme devant faire l'objet d'une priorisation vu la hauteur des engagements :

Finalisation du parcours de santé avec la rénovation d'un bâtiment de sanitaires à disposition des sportifs au fond du stade d'ici la fin de l'année.

Réfection de la toiture du Bessol : des travaux de sauvegarde ont été réalisés en 2025, il s'agit d'un chantier important pour lequel le plan de financement et le permis de construire sont en cours de finalisation.

Travaux de réfection de la voirie et enfouissement des réseaux du lotissement des Estruels : prévu en 2 tranches, finalisation du financement de la 2^{ème} tranche

Rénovation énergétique du gymnase par un système de chaufferie biomasse : une étude de faisabilité a été réalisée avec l'obtention d'un « fonds de chaleur » de l'Ademe. La programmation après l'audit énergétique est en cours, avec un coût important qui nécessite une recherche de solution pour le montage administratif et juridique.

Chapelle des Pénitents : l'opportunité de l'obtention de l'attribution d'une subvention par le loto du patrimoine mission Stéphane Bern rend prioritaire ce chantier.

Reprise du réseau d'eau pluviale dans le bourg de Brivezac : les études sont en cours avec le Conseil Départemental.

FÊTE DE LA FRAISE

Une ambiance chaleureuse et colorée pour cette 34^{ème} édition !

À la suite de la démission du précédent bureau à l'automne 2025, une nouvelle équipe s'est mobilisée pour préparer la Fête de la Fraise. Son nouveau président, Claude Brunie, avait promis « du bruit et des couleurs » : cette édition a été à la hauteur des attentes.

Dimanche 10 mai, notre cité a vibré pour son rendez-vous le plus gourmand de l'année avec des milliers de visiteurs.

La journée a débuté sur la Place Marbot avec l'ouverture du marché des producteurs de fraises et d'artisanat. Puis, les rythmes de la batucada « Brésil Volcanic » et des bandas ont entraîné la foule dans une ambiance festive. Acrobates, jongleurs et clown ont émerveillé les enfants. Le public a également pu profiter du pôle pêche, des jeux gonflables, de balades en gabare sur la Dordogne, d'une exposition photo rétrospective sur la fête de la fraise, ainsi que des déambulations de Rosalie et des « Solex, Mobs et Pétarous ».

Chacun a pu savourer le fruit rouge dans toutes ses préparations : desserts et plats variés proposés par les commerçants de la ville. Un régal !

Le grand moment de la journée s'est déroulé lorsque les pâtisseries et les bénévoles ont dévoilé la célèbre tarte géante.

Les visiteurs ont partagé ce dessert colossal.

Au-delà de sa dimension festive, la Fête de la Fraise participe chaque année au rayonnement du patrimoine gastronomique bellocois. Portée par la mobilisation d'une centaine de bénévoles, des associations, des producteurs et des partenaires locaux, elle témoigne d'un véritable élan collectif qui fait de ce rendez-vous un moment fort de la vie locale.

Par son ampleur et sa convivialité, cette 34^e édition confirme ainsi la place essentielle qu'occupe la Fête de la Fraise dans l'animation et l'identité de la commune.

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs impliqués pour leur participation.



GABARE (tarifs, dates & horaires)

TARIFS

Individuels adultes	8 €
Individuels enfants de 5 à 10 ans	6 €
Individuels enfants de moins de 5 ans (* Balades gourmandes moins de 5 ans)	1 €
Groupes adultes (+ de 20 personnes) et partenaires sur justificatifs	7 €
Groupes enfants (+ de 20 personnes de 5 à 10 ans) et partenaires sur justificatifs	5 €
(* Balades gourmandes adultes (1h15 environ avec dégustation de produits locaux)	11 €
(* Balades gourmandes enfants (5 à 10 ans) (1h15 environ avec dégustation de produits locaux)	7 €

HORAIRES (JUILLET & AOÛT)

Lundi	10h00 / 11h15 / 15h00 / 16h30 / 18h00
Mardi	10h00 / 11h15 / 15h00 / 16h30 / 18h00
Mercredi	10h00 / 11h15 / 15h00 / 16h30 / 18h00
Jeudi	10h00 / 11h15 / 15h00 / 16h30 / 18h00
Vendredi	10h00 / 11h15 / 15h00 / 16h30 / 18h00 (*)
Samedi	FERMÉ
Dimanche	15h00 / 16h30 / 18h00

HORAIRES (MAY, JUIN, SEPTEMBRE & OCTOBRE)

Mai & Octobre : les mercredis, samedis et dimanches à 15h00
 Juin & Septembre : tous les jours à 15h00 sauf les lundis



ÉCOLE & COLLÈGE

Collège Jacqueline Soulange : une année qui fait rimer réussite scolaire, esprit d'initiative et grand air !
Ouverture sur le monde : le point d'orgue de l'année a été le voyage pédagogique en Angleterre. De la découverte historique de La City à Londres à une enquête policière immersive, sans oublier le passage par le tunnel des graffitis, les élèves ont pu pratiquer la langue et s'ouvrir à une nouvelle culture.
Éco-citoyenneté et sciences : les élèves de 6e se sont initiés à la lecture des écosystèmes locaux, tandis que la communauté éducative s'est mobilisée pour la 5e Semaine du Développement Durable. Les collégiens ont visité la pisciculture de l'association Migado et le barrage de Tuilières, alliant préservation de la biodiversité de la Dordogne et enjeux énergétiques.
Culture, sport et vie scolaire : le Parcours d'Éducation Artistique (PEAC) a permis aux élèves de jouer les alchimistes lors d'un atelier de fabrication d'encres végétales pour créer un « grimoire magique ».
 Côté sport, le traditionnel CROSS du BBM et un séjour de pleine nature à Marcillac (vélo, accrobranche) ont renforcé la cohésion. Enfin, grâce aux investissements du Foyer Socio-Éducatif (FSE), de nouveaux matériels et clubs (théâtre, chorale, nature) viennent enrichir le quotidien et le bien-être des élèves.

Ecole primaire :

Les enseignants et les élèves ont placé cette année sous le signe de l'environnement et de la transmission. La proximité de la Dordogne s'est révélée être un formidable terrain de jeu pédagogique. Au fil des saisons, les sorties au bord de l'eau ont permis aux plus jeunes de s'initier activement à la biodiversité locale, d'apprendre à reconnaître la faune et la flore de notre écosystème fluvial, et de comprendre l'importance de sa préservation.
 L'accent a été mis sur notre patrimoine historique. Les classes de CM1 et CM2 ont endossé le rôle de guides d'un jour. Ils ont exploré et présenté l'histoire de notre abbatale, liant passé glorieux de Beaulieu et quotidien d'écoliers.
 L'expression artistique et le dépassement de soi ont également occupé une place centrale à travers plusieurs moments forts : projet fresque sous la direction d'intervenants passionnés, les enfants ont coloré le préau avec une oeuvre collaborative monumentale représentant la gabarre traditionnelle, symbole historique de notre rivière.

Sport : les rencontres inter-écoles ont fait briller l'esprit d'équipe de nos jeunes athlètes lors des défis sportifs de la rentrée et du printemps.

Fête de l'école : en juin, le traditionnel spectacle de fin d'année a réuni parents, familles et villageois pour un grand moment de convivialité et de partage.

Un grand merci : à l'équipe enseignante, les agents municipaux ainsi que l'association des Amis de l'école.



ASSOCIATIONS

Beulieu se livre : Une nouvelle association est née à Beulieu !

Pour sa première animation, l'association « Beulieu se livre » a organisé une très belle soirée autour de la lecture à voix haute. L'objectif était simple : donner envie de lâcher les écrans pour ouvrir un bon livre. Le public nombreux était au rendez-vous.

Les membres de l'association avaient choisi le thème de la nuit. Ils ont lu des textes courts et variés : de la poésie, des contes, des chansons et même des romans policiers en français bien sûr, mais également en allemand, en australien et en occitan.

Les jeunes du collège ont également participé avec enthousiasme à l'animation, apportant leur énergie et leur voix à cet événement.

Les participants ont été invités à une déambulation à travers les rues de la cité. Des lectures ont d'abord eu lieu devant l'abbatiale.



Le groupe s'est dirigé, ensuite vers la place des Pères où la présidente, Sabine Chapoulart, entourée d'autres lecteurs costumés, a présenté un extrait théâtralisé du Curé de Cucugnan. La soirée s'est clôturée, sur les quais de la Dordogne, dans un esprit de fête autour d'une buvette sucrée-salée. Ce moment d'échange a permis de prolonger les discussions, mais aussi d'ouvrir le micro aux personnes souhaitant à leur tour partager un texte.

Bienvenue à cette nouvelle association pour cette belle réussite qui fait voyager lecteurs et spectateurs, grâce à la magie des mots.

BRIVEZAC

Le territoire de la commune historique de Brivezac est pénalisé par l'existence d'une zone blanche de téléphonie mobile qui remet fortement en question les problèmes de confort et de sécurité de la population mais également de tous les touristes de plus en plus nombreux, qui fréquentent la vallée de la Dordogne.

Ce fut une rude épreuve de mener à bien un aménagement d'installation utile à la résolution de ce manque important. Une fois les opérateurs convaincus, et après de nombreuses réunions de négociation, SFR a finalement accepté avec l'engagement des autres opérateurs de porter l'investissement.

Ainsi un relais a été installé sur un pylône, propriété de TDF à Chassac.

L'aboutissement est imminent. Grâce à l'insistance de la commune et au soutien du Conseil Départemental, Brivezacoises et Brivezacois ainsi que tout public vont pouvoir utiliser la téléphonie mobile grâce à une couverture intégrale de la zone.

SANTÉ



Moustique tigre : avec les beaux jours, le moustique tigre est de retour. Vecteur de la dengue, de chikungunya et zika, il vit dans un rayon de 150 mètres. Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond et prolifère.

Quelques conseils, parmi bien d'autres, à adopter de façon hebdomadaire : rangez les seaux et arrosoirs, videz les coupelles de pots de fleur, les pieds de parasol, les pluviomètres, nettoyez les gouttières, couvrez les récupérateurs d'eau, remplacer l'eau par du sable humide ...

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-surveillance-et-lutte-contre-le-moustique-tigre>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIDI CORRÉZIEN

Le PLUi de la Communauté de Communes Midi Corrèzien a été arrêté à l'unanimité lors du Conseil Communautaire le 26 février dernier.

Place maintenant à l'enquête publique du 22 juin au 22 juillet 2026.

L'enquête publique est une étape décisive après études, concertation et travail technique. Elle permet à chaque personne et entité du territoire de prendre connaissance du projet par la consultation du dossier d'enquête dans l'objectif d'exprimer ses observations avant son adoption définitive par le conseil communautaire en fin d'année.



BEAULIEU

Siège Communauté de Communes
5 Rue Émile Monbrial
(19 120)

LUNDI 22 JUIN
9h - 12h

JEUDI 02 JUILLET
15h - 18h

MARDI 07 JUILLET
9h - 12h

SAMEDI 18 JUILLET
9h - 12h

MERCREDI 22 JUILLET
9h - 12h et 14h - 17h

La consultation du dossier en version numérique est possible :

- sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7398>
- via un lien sur le site de la Communauté de communes www.midicorrezien.com
- dans les mairies des 34 communes et sur les 3 sites : Beaulieu, Beynat, Meyssac (voir adresses)

En outre, le dossier papier est consultable sur les 3 sites de Beaulieu, Beynat et Meyssac. Pendant toute la durée de l'enquête publique, il sera possible de consigner ses observations et ses propositions sur les registres soit :

- Par voie numérique :
 - sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7398/>
 - par courrier électronique adressé à M. le Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : enquete-publique-7398@registre-dematerialise.fr
- Par voie manuscrite :
 - aux jours et horaires d'ouverture habituels, sur registre papier en mairie et à la Communauté de Communes Midi Corrèzien à Beaulieu et à Meyssac
 - aux jours et horaires des permanences des commissaires enquêteurs, sur registre papier à Beaulieu, Beynat, Meyssac
- Oralement uniquement auprès des Commissaires enquêteurs lors de leurs permanences

PISCINE



Les travaux de rénovation complète de la piscine de Beaulieu-Altillac lancés début janvier se terminent pour une ouverture annoncée et espérée début juillet.

Cette rénovation d'envergure permettra aux habitants du Midi corrézien et aux vacanciers de profiter d'un équipement modernisé, performant et adapté aux besoins des familles, avec des installations ludiques renouvelées et sécurisées.

Une attention particulière a été apportée à la préservation de l'écosystème et de la biodiversité. Cette réalisation sera suivie de l'aménagement complet d'un pôle de loisirs en bordure de la rivière.

CONGRÈS DES SAPEURS POMPIERS DE LA CORRÈZE

67^{ème} édition du congrès départemental des sapeurs pompiers de la Corrèze

Beaulieu a accueilli samedi 13 juin, cette manifestation importante. Les pompiers des 37 casernes du SDIS de la Corrèze ont réalisé de nombreuses démonstrations : intervention du GRIMP, présentation de la brigade cynophile, exercice d'extinction d'un véhicule en feu, défilés des véhicules de secours etc...

Nous avons enregistré la présence de nombreuses personnalités et élus, avec notamment Mr le Préfet, Mr le Président du Conseil départemental et Mr le Député de la Haute Corrèze.



CALENDRIER DES FESTIVITÉS ESTIVALES BELLOCOISES



MARCHÉS FESTIFS DE PRODUCTEURS DE PAYS
TOUS LES LUNDIS
DU LUNDI 29 JUIN AU LUNDI 31 AOÛT 2026 INCLUS
À partir de 17h, place du Monturuc

MARCHÉS
TOUS LES MERCREDIS MATIN
Place du Champ de Mars

FOIRES
1ER ET 3EME VENDREDIS DU MOIS
Place Marbot

JUILLET

Dimanche 5

Fête votive de Brivezac

Animation musicale, célébration à 11h, marché artistique, tombola, buvette, repas

Lundi 6

Marché festif de producteurs de pays (Ecole Primaire)

Animé par Stéphane RAYNAUD DJ

Vendredi 10

Marché nocturne (AACB)

17h – 22h Pl Champ de Mars
Et quartier de l'Abbatiale

Samedi 11

Concert de l'Harmonie Beaulieu-Vayrac

Parvis de l'Abbatiale

Dimanche 12

Concert Chœur de Beaulieu

18h à l'Abbatiale

Lundi 13

Marché festif de producteurs de pays

(Harmonie Beaulieu-Vayrac)

Animé par Orchestre Jean-Marc Delorme

Mardi 14

Kermesse de l'Harmonie Beaulieu-Vayrac

Toute la journée, place du Monturuc
Bal (orchestre Week-end) et feu d'artifice à 23h (mairie)

Expo « Tout ce qui roule » BCA
Stade du Pont

Mercredi 15

Concert exceptionnel

« Contemplation »

Interprété par l'Ensemble La Sportelle

Organisé avec le soutien de la Fondation du patrimoine
20h30 à l'Abbatiale

Lundi 20

Marché festif de producteurs de pays

(Fraise – Rugby - Basket)

Animé par Magic 80's

Dimanche 26

Morning Coffee Bellocois

Place du Champ de Mars

Concert – 30^{ème} édition Festival Baroque d'Auvergne

16h30 à l'Abbatiale

Lundi 27

Marché festif de producteurs de pays

(Amicale des Sapeurs-Pompiers)

Animé par Yannick LEYBROS

AOÛT

Dimanche 02

Concert Festival de Saint-Céré

21h à l'Abbatiale

Lundi 03

Marché festif de producteurs de pays (Usb rugby)

Animé par Stéphane RAYNAUD DJ

Vendredi 07

Marché nocturne (AACB)

17h – 22h Pl Champ de Mars
Et quartier de l'Abbatiale

Samedi 08

Concours de Pétanque

(Comité des Fêtes de Brivezac)
Brivezac

Dimanche 09

42^{ème} édition de la Foire BIO

Toute la journée, sous le Pont

34^{ème} Foire à la Brocante

Toute la journée, autour de l'Abbatiale

Lundi 10

Marché festif de producteurs de pays

(Comité de la Fraise)

Animé par Les Toubitou

Samedi 15

Fête du Monturuc

Bal (orchestre Cédric Bergougnoux)
et feu d'artifice à 23h (mairie)

Dimanche 16

Concert Valery ORLOV

« les plus beaux chants slaves »
18h à l'Abbatiale

Lundi 17

Marché festif de producteurs de pays

(USB Basket)

Animé par DJ HUGO

SEPTEMBRE

Dimanche 23

Morning Coffee Bellocois

Pl du Champ de Mars

Lundi 24

Marché festif de producteurs de pays

(Comité des Fêtes)

Animé par Mathieu MARTINIE

Lundi 31

Marché festif de producteurs de pays

(Basket-Rugby-Fraise-Foot)

Animé par Vincent LASCoux

Samedi 5

Forum des Associations

Pl du marché, devant l'abbatiale

Samedi 5 au dimanche 6

Fête des Corps-Saints

Samedi soir :

Bal

Animé par DJ accordéoniste Romain

Lajoinie

Feu d'artifice à 22h30 (mairie)

Quartier de la Chapelle

Samedi 19 et dimanche 20

Journées du Patrimoine

Dimanche 27

Morning Coffee Bellocois

Pl du Champ de Mars

OCTOBRE

Dimanche 25

Morning Coffee Bellocois

Pl du Champ de Mars

Samedi 31

Halloween

(Comité des Fêtes de Brivezac)

Brivezac

NOVEMBRE

Lundi 02

Foire primée aux VDL

EXPOSITIONS A LA CHAPELLE DES PÉNITENTS

28 juin au 12 juillet : Suzanne MAGNE, aquarelles

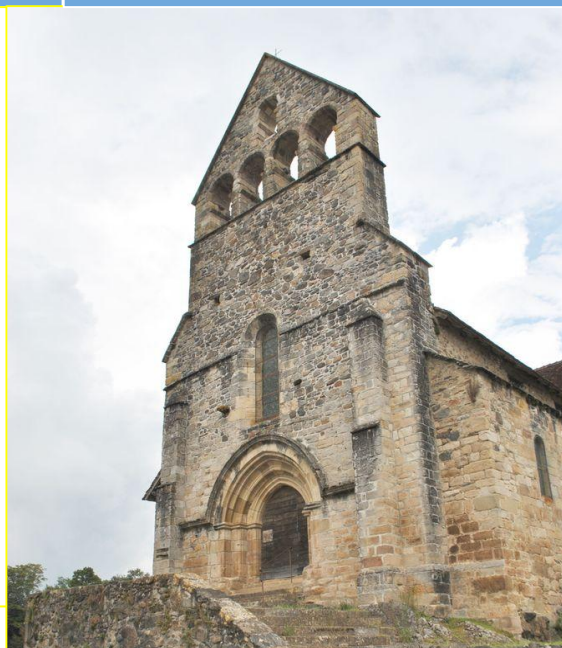
13 au 19 juillet : expo-vente d'artisanat africain par l'association Brive-Sikasso

20 juillet au 02 août : Marie-Thérèse LASSERRE, aquarelles

03 au 16 août : Ophélie AUDAS, artiste plasticienne

17 au 30 août : 4 artistes de l'association Brivezart
(Agnès BEAUDÉANT – Liliane ROCABOY – Fiona SPALDING – Isabelle TAMBEUR)

31 août au 13 septembre : atelier peintures de l'association Familles Rurales



CHAPELLE DES PÉNITENTS : APPEL AUX DONNS

Joyau du patrimoine corrézien, la chapelle des Pénitents souffre des outrages du temps



MISSION
STÉPHANE
BERN

Située majestueusement sur les quais au bord de la Dordogne, la Chapelle des Pénitents fait la fierté de Beaulieu-sur-Dordogne. Si son magnifique clocher-mur et sa voûte en coque de bateau renversé continuent d'émerveiller les Bellocois et les visiteurs, cet édifice du XIIe siècle souffre aujourd'hui des outrages du temps.

Le 9 mai 2026, la municipalité a officiellement signé une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine afin de financer des travaux de restauration. Sélectionné par la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern, le projet bénéficie déjà d'un soutien exceptionnel de 155 000 €. Le coût des travaux est estimé à 1 900 000 €. La campagne de souscription a pour but de réunir 40 000 €.

L'objectif est double : assurer la sauvegarde structurelle du bâtiment et moderniser le lieu pour continuer d'y développer une vie culturelle et artistique (expositions, concerts, etc.). Soutenez le projet : faites un don !! Pour compléter le financement de ce grand chantier, une campagne de mécénat populaire est ouverte à tous (particuliers et entreprises, avec déduction fiscale à la clé).

Pour participer : Rendez-vous sur le site Internet de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/10375 ou retirez un **bulletin de don en mairie** ou à **l'Office de Tourisme**. Un immense merci par avance pour votre générosité et votre attachement à notre beau patrimoine bellocois !

MONTANT DES TRAVAUX

1 932 700 €

OBJECTIF DE LA COLLECTE

40 000 €

DÉBUT DES TRAVAUX

Fin 2026

COMMENT RÉALISER UN DON :

- Par **chèque** à l'ordre de "**FONDATION DU PATRIMOINE LA CHAPELLE DES PÉNITENTS**"

A retourner à Fondation du Patrimoine - Délégation Limousin - 80, avenue Baudin - 87000 Limoges

- Sur le **site Web** de la Fondation du Patrimoine :
<https://www.fondation-patrimoine.org/>



POUR PLUS DE PRÉCISIONS :

- En mairie
- Par mail : contact@commune-beaulieu-sur-dordogne.fr
- Association du patrimoine du pays bellocois



VOS DONNS SONT DÉDUCTIBLES :

- de l'impôt sur revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du montant du don et dans la limite de 20% du revenu imposable,
- de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du montant du don dans la limite de 50.000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.000 €,
- de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.